

# Gérer les suspensions du contrat de travail - Présentiel

## DURÉE

2 jours en présentiel

## TARIF

850€ HT/ personne en inter-  
entreprises



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les conséquences juridiques liées aux différents motifs d'absence des salariés

## PROCHAINES SESSIONS

N'hésitez pas à [contacter votre centre régional](#) afin de connaître l'ensemble des sessions.

## LE PROGRAMME

### **Différencier les types de congés**

Les congés payés

Les congés pour événements familiaux

Les congés : maternité, paternité et parental

### **Maîtriser les règles juridiques liées aux départs en formation**

#### **Gérer les cas de suspension du contrat en cas de maladie**

Les absences répétées pour maladie

Le temps partiel thérapeutique

La longue maladie

Les conséquences sur le contrat

#### **Gérer les cas de suspension du contrat en cas d'accident de travail et d'accident de trajet**

Les différences de protection

L'obligation de reclassement

L'éventualité du licenciement en cas d'inaptitude

La procédure à respecter

#### **Gérer les cas de suspension du contrat en cas d'absence**

Le remplacement du salarié absent

Les conséquences des absences justifiées ou non justifiées

La gestion du maintien et du complément de salaire

### **PUBLIC**

Responsables du personnel, assistants de direction, secrétaires d'agence

### **DURÉE**

2 jours en présentiel en salle

## COMPÉTENCES VISÉES

Comprendre les différents cas de suspension des contrats de travail

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques sur la réglementation, mises en situation et résolutions de cas concrets

Animateur

Formateur en droit social spécialisé dans le secteur de la Propreté

## INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

*Programme - version 31 janvier 2023*

[Téléchargez le catalogue complet](#)

**Code de formation DP115**

## INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Responsables du personnel,  
assistants de direction,  
secrétaires d'agence

PROCHAINES SESSIONS :

[Voir les sessions programmées](#)

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Connaître les bases du contrat de travail

VALIDATION :

Une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation. A la fin de la formation, une attestation de stage est remise à chaque participant